

## ● LE RÔLE DES PROFESSIONNELS

# Le rôle de l'ergothérapeute dans le parcours TND

🕒 6 min de lecture 📄 Fiche destinée aux parents

📁 PCO 24 × Psychopedia Formations

L'ergothérapeute aide votre enfant à gagner en autonomie dans les gestes du quotidien et les apprentissages. Découvrez son rôle, ses outils et son apport dans le parcours TND.

## 1. Qui est l'ergothérapeute ?

L'ergothérapeute est un **professionnel paramédical** dont le titre est protégé et l'exercice réglementé par le Code de la santé publique (articles L4331-1 et R4331-1). La profession est encadrée par le décret de compétence n° 86-1195 du 21 novembre 1986.

### Sa formation :

- **Diplôme d'État d'ergothérapeute (DEE)**, obtenu après **3 ans de formation** dans un Institut de Formation en Ergothérapie (IFE)
- Niveau de sortie : Bac +3 (grade licence)
- La formation alterne enseignements théoriques (sciences médicales, sciences humaines, anatomie, neurologie), ateliers pratiques, et **9 mois de stages** cliniques sur les 3 ans
- Admission via Parcoursup après le baccalauréat (toutes séries), ou après une première année universitaire (PASS, L.AS, licence scientifique)
- Il existe 27 instituts de formation en ergothérapie (IFE) sur tout le territoire français

**Ses domaines d'exercice :** L'ergothérapeute peut exercer en **cabinet libéral**, dans des établissements de santé (hôpitaux, centres de rééducation), dans des structures médico-sociales (CAMSP, SESSAD, IME), dans des établissements scolaires (sous convention), ou à domicile. Son intervention est réalisée **sur prescription médicale**.

**Son approche spécifique :** L'ergothérapie tire son nom du grec *ergon* (travail, activité) et *therapeia* (soin). L'ergothérapeute part toujours des **activités concrètes** de la personne — ses gestes du quotidien, ses occupations — pour définir des objectifs thérapeutiques. Il s'intéresse autant à l'enfant qu'à son environnement (famille, école, outils) et cherche à rendre les activités accessibles par la rééducation, l'adaptation ou les deux.

## 2. Quel est son rôle dans le parcours TND ?

---

L'ergothérapeute analyse les capacités sensori-motrices, cognitives et relationnelles de l'enfant dans le contexte de ses activités quotidiennes, puis propose des interventions pour améliorer son autonomie et sa participation.

### Ce qu'il évalue et travaille :

- **L'autonomie dans les activités de la vie quotidienne :** s'habiller, se déshabiller, manger avec les couverts, se laver les mains, préparer son cartable, gérer son espace personnel
- **Les compétences scolaires :** utilisation des outils scolaires (crayon, règle, ciseaux, ordinateur), installation à la table, organisation du travail écrit
- **Le graphisme et l'écriture** (appelé graphomotricité) : fluidité, pression, organisation sur la page — notamment pour les enfants dont l'écriture est très lente, douloureuse ou illisible
- **L'intégration sensorielle :** comment l'enfant traite les informations sensorielles (tactiles, visuelles, auditives, proprioceptives) et y réagit dans ses activités
- **La coordination œil-main** et la dextérité fine

- **Les aides techniques et adaptations** : sélection et prescription d'outils adaptés (stylos ergonomiques, claviers, logiciels, aménagements du poste de travail scolaire)
- **L'aménagement de l'environnement** : adapter l'espace de travail, le rangement, le mobilier pour que l'enfant soit dans les meilleures conditions

### **Pour quels TND intervient-il typiquement :**

- **Trouble développemental de la coordination (TDC / dyspraxie)** : en première ligne pour les impacts sur le quotidien et les apprentissages
- **Trouble du spectre de l'autisme (TSA)** : travail sur l'intégration sensorielle, la structuration de l'environnement, les activités d'autonomie
- **TD AH** avec impact sur l'organisation scolaire et la vie quotidienne
- **Troubles Dys** : dysgraphie, troubles visuo-spatiaux affectant les apprentissages
- **Trouble du développement intellectuel (TDI)** : accompagnement vers le plus d'autonomie possible

### **Ce qu'il ne fait pas :**

- Il ne traite pas les troubles du langage oral (c'est l'orthophoniste)
- Il ne prescrit pas de médicaments
- Il ne pose pas de diagnostic médical
- Il ne rééduque pas exclusivement les fonctions motrices dans leur dimension sportive (c'est plutôt le psychomotricien)

## **3. Quand consulter ce professionnel ?**

---

Voici des situations concrètes qui peuvent amener votre médecin à orienter votre enfant vers un ergothérapeute :

### **Difficultés d'autonomie dans la vie quotidienne**

- Votre enfant de 5 ans ou plus ne sait toujours pas s'habiller seul (difficultés avec les boutons, les lacets, les fermetures Éclair)
- Il mange difficilement avec ses couverts, renverse souvent ses plats
- Il a du mal à se servir à table, à ouvrir un robinet ou à tenir correctement un verre
- Son cartable ou sa chambre sont en permanence désorganisés malgré vos rappels

### **Difficultés à l'école liées aux outils et à l'écrit**

- Votre enfant a une écriture très difficile à lire, irrégulière, très lente ou qui lui provoque des douleurs
- Il tient son stylo de façon très inconfortable
- Il n'arrive pas à utiliser des ciseaux correctement
- Il a du mal à copier du tableau, à s'organiser sur sa feuille
- Ses enseignants signalent qu'il est très long à écrire pour un travail équivalent à ses camarades

### **Particularités sensorielles**

- Votre enfant supporte très mal certaines textures (vêtements, aliments), refuse de se faire coiffer ou couper les ongles
- Il est hypersensible aux bruits ou, au contraire, semble peu réagir aux stimulations
- Il cherche constamment à toucher tout ce qui l'entoure ou, au contraire, évite le contact physique

### **Difficultés dans les activités manuelles**

- Votre enfant évite les jeux de construction, les puzzles, les activités manuelles
- Il a du mal à manipuler de petits objets (Lego, perles, pions de jeux de société)

## 4. Comment se déroule un bilan ?

---

Le **bilan ergothérapeutique** est une évaluation globale qui permet de comprendre comment votre enfant réalise ses activités quotidiennes, d'identifier les obstacles et de définir des objectifs de rééducation ou d'adaptation. Ce n'est pas un examen scolaire : votre enfant ne peut pas échouer.

**Durée et organisation :** Le bilan se déroule sur **1 à 3 séances** de 45 à 90 minutes. Il comprend :

1. **Un entretien avec les parents :** l'ergothérapeute vous pose des questions sur les activités que votre enfant fait ou ne fait pas encore, les difficultés rencontrées à la maison et à l'école, son histoire développementale. Vos observations sont au cœur du bilan.
2. **Des observations en situation :** votre enfant réalise des tâches concrètes (s'habiller, manipuler des objets, dessiner, écrire) pour permettre à l'ergothérapeute d'observer sa façon de faire.
3. **Des tests standardisés :** des outils étalonnés permettent de mesurer certaines compétences. Parmi les plus utilisés : le BOT-2 (coordination motrice), le VMI (intégration visuo-motrice), le BHK (écriture), des évaluations de l'intégration sensorielle (SPM, SIPT...).
4. **Une restitution :** l'ergothérapeute vous explique ce qu'il a observé, vous présente les résultats et discute avec vous des objectifs prioritaires. Un compte-rendu écrit est remis, pouvant être partagé avec l'école et les autres professionnels du parcours.

**Rassurer votre enfant :** Dites-lui qu'il va faire des activités avec quelqu'un qui s'intéresse à comment il fait les choses au quotidien. Il n'y a pas de bonnes ou mauvaises façons de faire : l'ergothérapeute observe pour l'aider, pas pour le noter.

## 5. Comment se déroulent les séances de suivi ?

---

Après le bilan, des **séances de rééducation** peuvent être proposées, associées à des **préconisations d'adaptation** pour la maison et l'école.

**Fréquence et durée :**

- En général, **une séance par semaine ou toutes les deux semaines**, de 45 minutes
- La durée du suivi dépend des objectifs : de quelques mois à plusieurs années pour les difficultés les plus importantes
- Des bilans d'évolution sont réalisés régulièrement pour adapter le programme

**Ce que fait l'enfant pendant les séances :** Les séances sont concrètes, basées sur des activités signifiantes pour l'enfant. Selon les objectifs, il pourra :

- Travailler des activités de vie quotidienne en situation réelle (s'habiller, se servir, préparer un goûter)
- Réaliser des exercices de graphisme ou d'écriture avec des outils adaptés
- Manipuler des objets de complexité progressive pour travailler la dextérité
- Faire des activités sensorielles pour améliorer son intégration sensorielle
- S'entraîner à utiliser un ordinateur ou un clavier comme outil alternatif à l'écriture
- Découvrir et s'approprier des aides techniques (protège-doigts, guides d'écriture, stabilo, etc.)

**La place des parents :** L'ergothérapeute travaille en étroite collaboration avec vous. Il peut :

- Vous conseiller sur des aménagements à mettre en place à la maison (espace de travail, rangements, routine d'habillage)
- Vous recommander des aides techniques (disponibles en magasins spécialisés ou sur prescription)

- Communiquer avec l'enseignant de votre enfant pour proposer des aménagements scolaires : temps supplémentaire, accès à un ordinateur, police de caractère agrandie, etc.
- Vous aider à préparer les documents pour un Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP) ou un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS)

## 6. L'ergothérapeute dans le parcours PCO 24

---

L'ergothérapeute est l'un des professionnels **clés du dispositif PCO 24**.

Voici comment son intervention s'articule dans le parcours :

### Comment il est mobilisé :

- Après validation de votre dossier, le médecin coordonnateur de la PCO 24 détermine quels bilans sont prioritaires selon les signes d'alerte. Si les difficultés concernent l'autonomie, les apprentissages scolaires ou l'intégration sensorielle, un bilan ergothérapique sera proposé.
- La PCO 24 dispose d'un **réseau d'ergothérapeutes libéraux conventionnés**. Vous recevrez la liste des professionnels disponibles près de chez vous.

**Qui prend rendez-vous :** Selon le fonctionnement local de la PCO, c'est parfois la plateforme qui prend le rendez-vous directement, ou elle vous transmet la liste des professionnels conventionnés pour que vous les contactiez vous-même.

### La prise en charge financière :

- Hors parcours PCO, les séances d'ergothérapie en libéral **ne sont pas remboursées** par l'Assurance Maladie (elles le sont uniquement dans les structures hospitalières ou médico-sociales).
- **Dans le cadre de la PCO 24**, grâce au **forfait d'intervention précoce**, le bilan et les séances de suivi chez un ergothérapeute conventionné sont pris en charge à **100 % par l'Assurance Maladie**, sans avance de frais

ni reste à charge pour la famille. Depuis le 1er juin 2024, ce dispositif est pleinement opérationnel pour les professionnels agréés.

- Le forfait couvre la première année, renouvelable jusqu'à 24 mois au total.

**La coordination avec les autres professionnels :** L'ergothérapeute travaille en coordination avec les autres membres de l'équipe pluridisciplinaire (psychologue, psychomotricien, orthophoniste, médecin coordonnateur). Les comptes-rendus de bilan sont partagés (avec votre accord), et des réunions de synthèse peuvent être organisées pour harmoniser les objectifs de chaque intervenant.

## 7. Questions fréquentes

---

**Q : Mon enfant a besoin d'une ordonnance pour aller chez**

**l'ergothérapeute ?** Oui. L'ergothérapeute exerce sur prescription médicale. Dans le cadre de la PCO 24, c'est le médecin coordonnateur qui formalise le parcours. En dehors de la PCO, votre médecin traitant ou pédiatre peut rédiger une prescription.

**Q : C'est remboursé par la Sécurité sociale en dehors de la PCO ?** Non, pas en libéral. Les séances chez un ergothérapeute libéral ne sont pas remboursées par l'Assurance Maladie. Certaines mutuelles proposent une prise en charge partielle. Dans le cadre de la PCO 24, c'est gratuit.

**Q : L'ergothérapeute peut venir à l'école ?** Oui, sous réserve qu'une convention soit signée avec l'Éducation Nationale. Dans ce cas, l'ergothérapeute peut observer votre enfant en contexte scolaire réel et proposer des aménagements directement adaptés à sa classe.

**Q : La différence entre ergothérapeute et psychomotricien, c'est quoi ?**

Ces deux professionnels travaillent parfois sur des domaines proches (la motricité fine, la graphomotricité), mais avec des approches différentes.

L'ergothérapeute se centre sur l'**autonomie dans les activités quotidiennes**

et les **adaptations de l'environnement**. Le psychomotricien travaille davantage sur le **lien entre le corps et le psychisme**, la conscience corporelle, la latéralité, la régulation tonique. Les deux peuvent intervenir chez le même enfant, de façon complémentaire.

**Q : Mon enfant pourra-t-il éviter l'écriture manuscrite si c'est trop difficile ?** C'est une question que l'ergothérapeute abordera lors du bilan. Si l'écriture manuscrite reste très difficile malgré la rééducation, il peut préconiser l'utilisation d'un ordinateur ou d'une tablette comme outil alternatif, et accompagner l'enfant dans l'apprentissage de la frappe au clavier.

## 8. En résumé

---

- L'ergothérapeute est titulaire d'un Diplôme d'État en 3 ans ; c'est un professionnel paramédical.
- Il aide l'enfant à être plus autonome dans ses activités quotidiennes (s'habiller, écrire, s'organiser) et à l'école (outils, posture, aménagements).
- Il intervient principalement pour le TDC, le TSA, le TDAH avec impact scolaire et les troubles Dys.
- Il adapte aussi l'environnement : aides techniques, aménagements de poste, préconisations pour l'enseignant.
- En libéral, les séances ne sont pas remboursées par la Sécurité sociale — sauf dans le cadre de la PCO 24, où elles sont gratuites à 100 %.
- Il travaille en équipe avec les autres professionnels du parcours PCO 24, coordonnés par la plateforme.

## Pour aller plus loin

- Ministère de la Santé — Les plateformes de coordination et d'orientation (PCO)
- Conseil départemental de la Dordogne — PCO 24
- Tous à l'école — Rôle de l'ergothérapeute en milieu scolaire

*Fiche rédigée par l'équipe PCO 24, en partenariat avec Psychopedia Formations. Sources : handicap.gouv.fr, dordogne.fr, tousalecole.fr, croix-rouge.fr, forum-assures.ameli.fr. Mise à jour : juin 2026.*



### **PCO 24 Dordogne × Psychopedia Formations**

Plateforme de Coordination et d'Orientation pour les troubles du neurodéveloppement  
[pco.psychopedia-formations.fr](https://pco.psychopedia-formations.fr)

*Fiche rédigée par l'équipe PCO 24, en partenariat avec Psychopedia Formations. Sources : Haute Autorité de Santé (HAS), Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM), Institut du Cerveau de l'Enfant (Robert-Debré). Mise à jour : juin 2026.*